

● FUSE était présente aux BIS - 18 et 19 janvier à Nantes

Les BIS réunissent professionnels du spectacle vivant, institutionnels et politiques : une excellente occasion de percevoir l'ambiance, les préoccupations et les tendances en cours dans le microcosme des acteurs des politiques culturelles. Ces journées sont aussi propices aux rencontres et aux échanges informels. [Lire le compte-rendu](#)

● Journées d'études de Conservatoires de France - les 3 et 4 février à Clichy (92)

Conservatoires de France, qui fédère plus de 150 conservatoires, tenait cette année ses journées d'études au conservatoire de Clichy. Le thème de cette année : « Entre clichés et nouvelles réalités, comment évaluer l'action des conservatoires ? ». Une nécessaire prise de recul par rapport au quotidien des établissements artistiques, permettant d'initier de nouvelles réflexions qui s'élaborent ensuite dans la durée. Les interventions du sociologue Pierre Cam, invité à cette occasion et les échanges en atelier nous ont fourni matière à réflexion. [Lire le compte-rendu](#)

● Bourses d'études pour les élèves des cycles spécialisés des conservatoires : la circulaire est parue

La [circulaire](#) du ministère de la Culture lançant la procédure de dépôt et examens des dossiers est parue le 17 janvier 2012, une fois encore tardivement au regard de la situation économique difficile dans laquelle se trouvent nombre d'élèves de conservatoire. Pourtant, le texte est le même que celui de l'année passée et une sortie plus tôt dans l'année, permettrait aux élèves de toucher leur bourse sans attendre le mois de juin : renseignez vous dans votre établissement sur la date retenue pour la commission interne d'examen des dossiers (qui doit associer des représentants des usagers), qui dépend étroitement des dates de dépôt décidée par chaque DRAC. Attention, le cumul avec les bourses scolaires ou universitaires n'est pas permis.

● Orchestres à l'école : le dispositif existe enfin officiellement

Le ministère de l'Education nationale vient de publier, avec le ministère de la Culture, une [circulaire sur les pratiques orchestrales à l'école et au collège](#). A priori, rien de révolutionnaire mais elle comble un vide : elle acte ainsi officiellement l'existence des projets « Orchestres à l'école » et en définit les axes incontournables.

● Associations, êtes-vous exemplaires dans vos pratiques ?

Comment sont élus les membres de votre conseil d'administration ? Elaborez-vous des plans annuels d'action ? Connaissez-vous le projet social de votre association ? Votre association a-t-elle pris des engagements environnementaux ? Autant de questions qui permettent d'évaluer et de faire évoluer le cas échéant, les pratiques de gestion et de transparence de votre association. Un sujet souvent sensible mais vital à la fois par rapport aux partenaires et pour préserver toute l'énergie créative de votre conseil d'administration. N'attendez plus pour vérifier la qualité de vos pratiques associatives : [+ d'infos](#).

● « La professionnalisation du jeune musicien : un enjeu européen » - le 9 mars à la Cité de la Musique

Si l'excellence artistique reste la priorité pour tous les établissements d'enseignement européens, l'accompagnement vers la professionnalisation et la formation tout au long de la vie prennent une place croissante. En parallèle, on assiste au développement des « apprentissages non formels » : académies internationales, orchestres européens de jeunes, opéra studios... et leur interaction avec les cursus académiques dans les parcours de formation. [+d'infos](#) sur cette journée.

● « Quelles méthodes d'apprentissage et de transmission de la musique aujourd'hui ? »

C'est sous ce titre que Didier Lockwood a remis ses préconisations au ministre de la Culture, sur l'enseignement de la musique dans les conservatoires. Nous regrettons particulièrement que ce travail de prospective sur les conservatoires n'ait concerné que la musique. Au-delà des divergences de vue, certaines recommandations rejoignent notre analyse :

- renforcement de l'implication de l'Education nationale : classes à horaire aménagé ou Orchestres à l'école, renforcement de la place des intervenants spécialisés en milieu scolaire ;
- valorisation du conservatoire, centre ressource d'un territoire : meilleure coordination des dispositifs au niveau territorial, implication dans le soutien à la pratique amateur, etc.
- formation des enseignants : des artistes maîtrisant pleinement le domaine qu'ils enseignent (DL salue l'intégration de la formation au DE dans les Pôles supérieurs), mise en place d'une meilleure offre de formation continue ;
- l'intégration des nouvelles technologies dans les enseignements artistiques

Téléchargez le rapport intégral en cliquant [ici](#), et faites nous part de [vos commentaires](#).

● Assemblée générale de FUSE : un conseil d'administration renforcé

Notre jeune fédération consolide son conseil d'administration : 5 nouveaux administrateurs ont rejoint les membres fondateurs. Ainsi constitué de 10 membres, le conseil d'administration représente tous les collèges (associations, étudiants, individuels autres qu'étudiants). Des profils très variés, des compétences multiples, des horizons élargis sont les principales caractéristiques de l'équipe désormais constituée. Le bureau a pour sa part été intégralement reconduit.

[+d'infos](#) sur les membres du conseil d'administration de FUSE. [Télécharger les rapports moral, activités, financier](#)

● Élèves et étudiants : devenez ami de FUSE étudiants sur Facebook !

Un nouvel espace dédié aux élèves et étudiants a été ouvert sur Facebook à la suite de la journée du 28 janvier. Rejoignez les sans tarder sur la page [FUSE-étudiants](#) !

● FUSE signe un partenariat avec Verspieren, spécialiste de l'assurance des instruments de musique

Désormais, tous nos adhérents peuvent profiter de tarifs préférentiels pour assurer leurs instruments de musique, quelle que soit leur valeur et qu'ils en soient propriétaires ou locataires, auprès d'un spécialiste du domaine. En effet, FUSE a signé un partenariat avec [Verspieren](#), courtier reconnu dans le monde professionnel pour la qualité de ses prestations, généralement ciblées pour les instruments de valeur ou les grands orchestres. Grâce au contrat groupe que nous signons, nos adhérents et ceux des associations membres pourront bénéficier d'un service haut de gamme, à prix négocié.

Et plus encore, Verspieren apporte tout son soutien au projet associatif de FUSE. [+d'infos sur le contrat Diapason](#)